



FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

LES ÉCOSYSTÈMES ROCHEUX ET DE HAUTE MONTAGNE



Les écosystèmes rocheux et de haute montagne couvrent notamment les milieux naturels terrestres non forestiers des étages subalpins, alpins et nivaux dans les Alpes, les Pyrénées et la Corse. Au

total, ils représentent 2 % de la surface de la France métropolitaine. Outre-mer, les formations altimontaines présentent des particularités liées notamment à l'insularité et au caractère volcanique. Le territoire national comprend aussi une grande diversité de milieux rupestres d'origine anthropique (terrils, carrières, etc.) et d'origine naturelle (éboulis, parois rocheuses, etc.).

Quels sont les services rendus par les écosystèmes rocheux et de haute montagne ?

• → Au niveau économique et sociétal

Les activités agricoles et d'élevage en haute montagne dépendent étroitement de la production de fourrage par ces écosystèmes, qui peut aller de 1 à 9 t/ha selon les milieux. C'est un bien qui revêt une importance majeure pour les acteurs de la filière agricole, mais aussi pour les populations locales, consommatrices directes des biens produits. Les écosystèmes altimontains et certains milieux rupestres se prêtent aussi à la cueillette de plantes sauvages à visée commerciale, comme le génépi. Les écosystèmes de haute montagne sont enfin le support de pratiques sportives et touristiques de plein air, qui jouent un rôle primordial pour la vitalité économique et l'emploi dans les territoires concernés.



CHIFFRES-CLÉS

3%

À l'échelle du continent européen, les milieux de haute montagne couvrent 3% de la superficie alors qu'ils abritent 20% de sa diversité végétale.

93%

de la surface des écosystèmes de haute montagne sont reconnus comme d'intérêt pour la biodiversité

« Aujourd'hui globalement dans un état de conservation favorable, les écosystèmes de haute montagne sont pourtant menacés »

spécifiquement dédiés aux espèces fortement menacées. Il en va de même pour les végétaux : les quatre parcs nationaux couvrant la haute montagne métropolitaine comptent 186 espèces de flore inscrites sur la Liste rouge de l'UICN.

→ Aujourd'hui globalement dans un état de conservation favorable, les écosystèmes de haute montagne sont pourtant menacés : glaciers réduits par le changement climatique, milieux humides fragmentés et pollués par l'urbanisation et le tourisme, zones herbacées embroussaillées en raison de la déprise agricole, faune dérangée par les activités humaines...

→ En matière de régulation et de protection contre les aléas

- Les sols et les milieux humides de haute montagne contiennent des stocks de carbone significatifs, même s'ils sont mal connus.
- En tête des bassins versants, les écosystèmes de haute montagne contribuent à la protection contre les crues et à la préservation des milieux humides.
- En haut de versants, ces écosystèmes contribuent au contrôle de l'érosion et des risques naturels. Ils sont ainsi garants des autres activités (agriculture, tourisme) et de la sécurité des personnes et des infrastructures.
- En outre-mer, ces écosystèmes offrent également des services de régulation : stabilisation des sols volcaniques par la végétation à La Réunion, régulation hydrologique en Guadeloupe...

→ En matière de loisirs, culture et patrimoine

Les écosystèmes de haute montagne sont le support d'une grande diversité de pratiques récréatives de pleine nature, dont l'attractivité est corrélée à la qualité des milieux. Outre leurs avantages économiques, ces pratiques récréatives contribuent à la santé humaine via l'alimentation, les activités récréatives de nature, le bien-être psychologique et le lien social. Leur importance culturelle nationale est aussi visible au travers de la culture populaire et artistique. Les prairies et pelouses de haute montagne accueillent par ailleurs de nombreuses espèces patrimoniales.

Quel est leur état écologique ?

→ En métropole, les écosystèmes de haute montagne accueillent une biodiversité très riche du fait de leur complexité topographique et géologique, des contraintes climatiques, de leur trajectoire historique et notamment des effets des glaciations et des usages des sols actuels et passés.

→ La haute montagne est aussi l'habitat de nombreuses espèces menacées. 44 espèces animales figurent sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ou font l'objet de dispositifs de protection

→ Les milieux altimontains d'outre-mer abritent une diversité d'espèces exceptionnelle, notamment floristique. Comme en métropole, le changement climatique et les pressions associées au tourisme menacent les habitats et espèces d'altitude ultra-marins. Les impacts des espèces envahissantes animales et végétales sont aussi considérables dans les îles et constituent une menace majeure pour le maintien des milieux.

Ces données sont issues d'une évaluation réalisée dans le cadre du programme FESE par une équipe du Laboratoire d'écologie alpine (Leca) avec l'appui d'un groupe de travail.

